
Programme de Formation

Réglementation pose de chape, carrelage sur sols et murs en intérieur et extérieur

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Poseurs de carrelage et chape



Objectifs pédagogiques

Connaître l'essentiel de la réglementation sur la pose de carrelage

Connaître l'essentiel de la réglementation sur la pose d'une chape

Connaître les règles de pose et savoir choisir un produit conforme

Repérer les pathologies et éviter les litiges courants



Description

1/ Généralités

Supports admissible pour chape (dallage, plancher, ravaillage, isolants)

Supports admissibles pour carrelage

SEL, SPEC, SEPI et différent type de natte d'étanchéité ou drainante

Classements des carreaux (UPEC, absorption, PEI, glissance)

Choix de différents types de chapes (anhydrite, ciment liquide ou ciment tradi)

Choix des armatures et treillis de renfort

Choix de la colle

Etes-vous bien assuré ?

2/ Etude de cas (produits, déroulement chantier, les points singuliers et pathologies rencontrés)

Douche à l'italienne

Douche à receveur/baignoire

Pose sur plancher bois

Pose sur ancien carrelage

Plancher chauffant à eau

Plancher chauffant électrique



Prérequis



Aucun



Modalités pédagogiques

Formation en présentiel



Moyens et supports pédagogiques

Les supports de formation seront accessibles dans l'espace extranet du stagiaire ou remis lors ou à l'issue de la formation.



Modalités d'évaluation et de suivi

Auto-positionnement avant et après la formation par les stagiaires

Exercice à la fin ou en cours de formation

Attestation de fin de formation/ certificat de réalisation.